

Communiqués de presse

Investissements sans précédent : près de 740 M\$ pour rénover des écoles du Québec en 2018 – Plus de 53,4 M\$ dans la région des Laurentides pour la réalisation de 178 projets de rénovation

Montréal, le 16 janvier 2018. – Pour assurer le maintien en bon état ainsi que la réhabilitation des établissements scolaires de la région des Laurentides, un investissement de plus de 53 millions de dollars a été annoncé aujourd’hui. Cette aide financière provient de l’enveloppe budgétaire de près de 740 millions de dollars pour 2017-2018, qui représente le plus grand investissement annuel réalisé à ce jour pour ce type de travaux.

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre responsable de la région des Laurentides et députée de l’Acadie, M^{me} Christine St-Pierre, en a fait l’annonce aujourd’hui, au nom du ministre de l’Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sébastien Proulx.

Un montant de plus de 53,4 millions de dollars sera alloué aux cinq commissions scolaires des Laurentides pour la réalisation de 178 projets d’infrastructures au cours de la saison des travaux de l’été 2018.

Ce soutien financier est réparti comme suit :

| Commission scolaire | Investissement | Nombre de projets |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles | 37 487 274 | 107 |
| CS de la Rivière-du-Nord | 6 849 074 | 22 |
| CS des Laurentides | 2 261 107 | 22 |
| CS de Pierre-Neveu | 2 327 709 | 10 |
| CS Sir-Wilfrid-Laurier | 4 499 182 | 17 |
| Total | 53 424 346 | 178 |

Investissements sans précédent à travers la province

De la somme de 740 millions de dollars annoncée, 724 millions s’inscrivent dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2017-2027 et proviennent des mesures visant le maintien des bâtiments et la résorption du déficit de maintien pour l’année scolaire 2017-2018. Un montant exceptionnel de 15 millions de dollars est aussi mis dès aujourd’hui à la disposition de l’ensemble des commissions scolaires pour la réalisation de travaux à caractère urgent, mais non couverts par les mesures habituelles de maintien d’actifs immobiliers. Par exemple, des travaux de peinture, de remplacement de portes de casiers d’élève, de fenêtres défectueuses, de poignées de porte défectueuses, de remplacement individuel de tuiles de plancher ou de plafond suspendu pourront être réalisés.

Cette année seulement, ce montant de 724 millions de dollars pour la rénovation des écoles du Québec porte à 1,215 milliard de dollars la somme consacrée au maintien d’actifs, en plus des 400 millions de dollars annoncés en juin 2017 pour permettre notamment de construire et d’agrandir des

écoles (mesure Ajout d'espace) dans chacune des régions du Québec.

Citations :

« Par cette aide financière majeure, notre gouvernement démontre que l'éducation est au cœur de ses priorités et qu'il est à l'écoute de la population et du milieu scolaire. Les élèves et le personnel des établissements scolaires de la région des Laurentides verront leur milieu de vie amélioré grâce à ces investissements. Nous tenons à offrir un environnement qui favorise la réussite éducative du plus grand nombre et l'annonce d'aujourd'hui représente un geste concret en ce sens. »

Christine St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre responsable de la région des Laurentides

« Depuis mon arrivée, la réussite éducative de tous les élèves dicte l'ensemble de nos actions et l'annonce d'investissements sans précédent pour les écoles du Québec illustre l'importance que nous y accordons. En effet, des écoles plus attrayantes et stimulantes favorisent directement la réussite éducative des élèves et l'amélioration du quotidien du personnel qui y travaille. Par ailleurs, les projets sont annoncés plus tôt cette année pour permettre aux commissions scolaires de mieux planifier les travaux et d'en amorcer la préparation dans les meilleurs délais. »

Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Faits saillants :

- ■ Toutes les commissions scolaires francophones et anglophones bénéficieront de ces investissements additionnels qui leur permettront d'entreprendre, dans 1 282 bâtiments, 2 071 projets de rénovation au cours de la saison des travaux de l'été 2018.
- ■ Pour l'année scolaire 2017-2018 seulement, l'annonce d'aujourd'hui porte à plus de 1,6 milliard de dollars le montant investi pour, notamment, rénover, construire et agrandir les écoles du Québec.
- ■ Depuis 2016, plus de 3,6 milliards de dollars ont été investis dans les infrastructures scolaires pour l'ajout d'espace, le maintien des bâtiments et la résorption du déficit de maintien.

[Retour](#)



© Gouvernement du Québec, 2018 Droits de reproduction : Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction. À noter que l'original de ce document est accessible à l'adresse suivante et peut être modifié à tout moment.